

Faites nous part de vos retours sur la
Ferme éolienne d'Availles Thouarsais - Irais
en exploitation,
Et donnez votre avis sur le projet de la Ferme
éolienne des Terres Lièges !

Vos questions et vos remarques nous importent.

Vous pouvez les remettre via la mairie d'Availles-Thouarsais, ou
nous les transmettre par courrier.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél, mail :

Vos remarques et/ou questions:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Centre régional de Limoges
Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES

Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
limoges@volkswind.com
www.volkswind.fr



Exposition en mairie, venez nombreux !

Afin de vous présenter les suivis du parc éolien en
exploitation, de connaître vos retours, et de vous
présenter en détail le projet de 6 éoliennes : les
Fermes éoliennes d'Availles Thouarsais - Irais et
des Terres Lièges, vous invitent à une exposition
commune qui se déroulera à la salle des
associations d'Availles-Thouarsais
les 3 et 10 juillet.

Deux permanences seront tenues :
mercredi 3 juillet de 14 heures à 17 heures,
mercredi 10 juillet de 16 heures à 19 heures.

Ces 2 fermes éoliennes représentent :

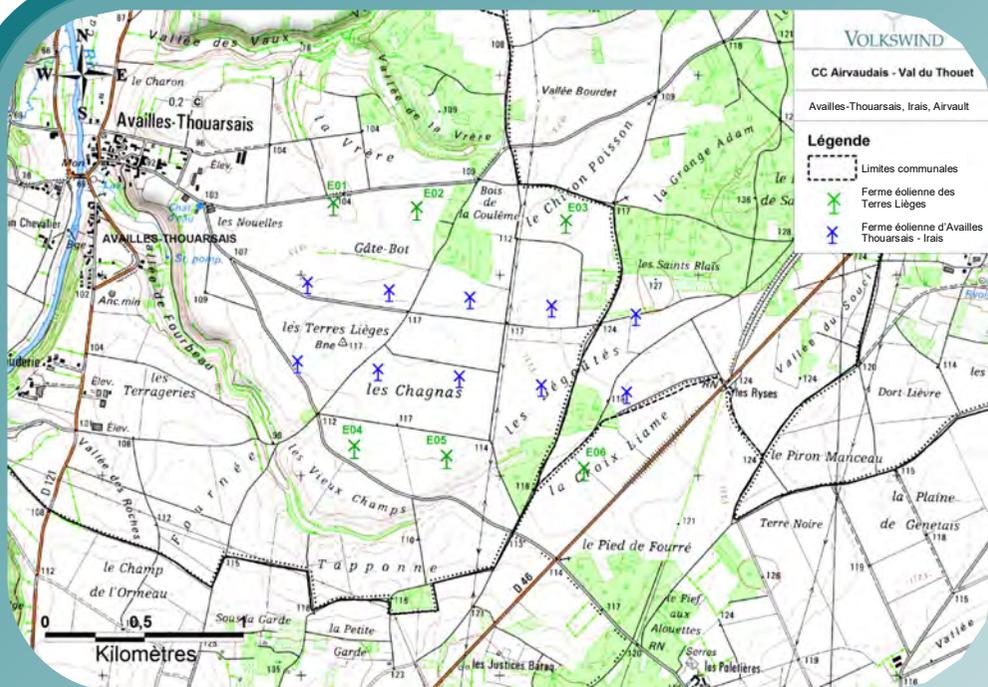
26 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année, équivalent au
rejet d'environ 17 000 voitures

Création d'emplois pour leur construction et leur maintenance

620 000 Euros par an de retombées fiscales pour les collectivités

Des représentants de Volkswind seront
présents pour répondre à vos questions.





Localisation des Fermes éoliennes d'Avoilles Thouarsais - Irais et des Terres Lièges

L'Énergie éolienne est une énergie propre, réversible et sûre. Cette énergie participe à la diversification du mix énergétique de la France. Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire.

Le parc en exploitation et le projet éolien des Terres Lièges répondent à une volonté politique forte puisque l'objectif de la région Nouvelle-Aquitaine est d'installer 3 000 MW d'éoliennes d'ici 2020. A l'heure actuelle, moins de 1 000 MW ont été construits.

Les recettes fiscales pour les collectivités sont estimées à environ 15 000€/MW/an.

Les travaux de construction sont réalisés par des entreprises locales ou régionales (aménagement du site, travaux de génie civil, connexion au réseau électrique).

Suivis du parc éolien d'Avoilles Thouarsais - Irais

Le parc éolien d'Avoilles Thouarsais - Irais a été mis en service début 2017. Des mesures acoustiques ont été réalisées en 2017 et 2018, démontrant le respect des niveaux sonores réglementaires. Des suivis écologiques sont réalisés durant les 3 premières années de fonctionnement du parc, puis tous les 10 ans. En accompagnement du parc, 60 mètres de haies paysagères ont été plantées en mars 2017, et 17 ha de mesures favorables à l'avifaune ont été contractualisés localement, en collaboration avec la chambre d'agriculture.

Choix de la zone d'implantation du projet des Terres Lièges

La zone d'implantation du projet des Terres Lièges a été choisie en extension du parc exploité par la Ferme éolienne d'Avoilles Thouarsais -Irais, afin d'éviter le mitage du territoire et d'optimiser la zone favorable à l'implantation d'éoliennes. Elle est à plus de 700 m des habitations, et éloignée des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques. Les études écologiques, paysagères et acoustiques ont démontré la pertinence de ce projet, et ont permis d'élaborer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les contraintes locales et en garantissant la tranquillité des habitants.

Mise en place d'un balisage commun

Afin de limiter l'impact visuel du balisage aéronautique de nuit, les deux Fermes Eoliennes proposent la mise en place d'un balisage commun permettant de réduire significativement l'intensité lumineuse du balisage nocturne de 10 éoliennes sur 16.

Mise en place d'un balisage commun

Afin de limiter l'impact visuel du balisage aéronautique de nuit, les deux Fermes Eoliennes proposent la mise en place d'un balisage commun permettant de réduire significativement l'intensité lumineuse du balisage nocturne de 10 éoliennes sur 16.

Puissance installée

Au total, les 2 parcs éoliens auront une puissance installée de 41,6 MW.

Phases de développement du projet éolien des Terres Lièges

ANALYSE DE PRE-FAISABILITE

2015-2017

- Analyse locales des contraintes urbaines et environnementales
- Analyse des contraintes réglementaires et demande des avis de l'administration
- Présentation du projet et information aux communes
- Etudes foncières

ANALYSE DE FAISABILITE

- Etude naturaliste
- Etude paysagère
- Etude acoustique

CONCEPTION

2018-2019

- Choix du type d'éolienne et de l'emplacement
- Élaboration du parc
- Elaboration des dossiers de demandes d'autorisation

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

- Demande d'autorisation environnementale
- Enquête publique
- Avis des Communes
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- Raccordement électrique
- Financement

2020-2021

CONSTRUCTION

FONCTIONNEMENT

- Production électrique
- Maintenance
- Visites du parc pour le public

DEMANTELEMENT

- Garanties financières de 50 000 € par éolienne, selon le décret d'application N°2011-985 (23/08/2011 modifié 06/11/2014)
- Remise en état du site